

A l'heure où la décision d'ouverture du marché des jeux et paris en ligne est imminente, les candidats fourbissent leurs armes !

PRECEPTA vient de publier une étude approfondie, après plusieurs mois d'enquêtes, sous le titre : « **Paris sportifs et jeux en ligne : quels acteurs pour quel marché ?** ». Auteur de l'étude : **Ludovic MELOT**
Voici les principaux enseignements de cette analyse de 130 pages :

Le marché des jeux d'argent en ligne aiguise bien des appétits. Alors que la légalisation de l'activité dans l'Hexagone est imminente, il ne se passe pas une semaine sans qu'un nouvel acteur ne sorte du bois ou qu'une nouvelle annonce fracassante ne soit faite.

Mais si le marché des jeux d'argent sur Internet semble assurément plein de promesses, il apparait de plus en plus évident qu'il n'y aura pas de la place pour tout le monde...

Selon les estimations **Precepta**, le marché français des jeux d'argent en ligne aurait dégagé un Produit brut des jeux de l'ordre de 300 millions d'euros en 2007, avec des taux de progression de l'ordre de 15%-20% par an depuis plusieurs années ⁽¹⁾, alors même que les opérateurs sont interdits de publicité dans les grands médias de l'Hexagone.

Les chiffres-clés du marché des jeux en ligne

Marché officiel des jeux en ligne	580 à 780 M€
Marché total des jeux en ligne	Entre 2,3 et 3,1 Md€
Produit Brut des Jeux officiel	170 M€
Produit Brut des Jeux total	Entre 250 et 350 M€
<i>Evolution du CA en ligne (2006-2007)</i>	<i>Part des jeux en ligne dans le CA total</i>
Française des jeux : + 39,3 %	1,6 %
PMU : + 67,2 %	4,9 %

Sources : estimations **Precepta**, données opérateurs (données 2007)

⁽¹⁾ La grande majorité des jeux d'argent en ligne étant illégale, l'estimation du marché doit naturellement être appréhendée avec la plus grande prudence.

Une « ouverture maîtrisée »...

C'est dans ce contexte (et aussi un peu sous la pression de Bruxelles) que le gouvernement français a annoncé il y a quelques mois sa volonté « d'ouverture maîtrisée » du marché des jeux en ligne. Depuis cette date, les reports de délais, les annonces parcellaires et les signaux contradictoires se sont toutefois succédé. Si bien que la volonté réelle des pouvoirs publics dans ce dossier est finalement difficile à mesurer avec précision...

...trop tardive ?

Mais si les conditions d'ouverture ne sont pas encore entièrement connues, le marché français des jeux d'argent en ligne semble promis à un bel avenir. Reste à savoir qui profitera de cette manne... Car les opérateurs « illégaux » ⁽²⁾ n'ont pas attendu les pouvoirs publics pour prendre de solides positions auprès des résidents français. Leur offre s'est grandement professionnalisée et certains sites ont aujourd'hui acquis une telle crédibilité auprès des joueurs qu'il sera bien difficile de leur reprendre leurs parts de marché (sauf à en interdire réellement l'accès aux joueurs français).

⁽²⁾ Seuls la Française des Jeux et le PMU disposent aujourd'hui de licences pour proposer des jeux en ligne aux résidents français.

Les candidats fourbissent leurs armes !

Côté opérateurs, la structuration en cours du marché, via notamment l'ouverture imminente à la publicité de masse (et l'accroissement de la clientèle des sites qui en découlera), va inéluctablement conduire à une nouvelle étape de clarification et de professionnalisation de l'offre. D'ailleurs, alors que la libéralisation du marché français n'est pas encore effective, les grandes manœuvres sont aujourd'hui clairement lancées :

- **les rachats, alliances et autres rapprochements se multiplient** : rachats de NordicBet et de BetClic par Mangas Capital Gaming, fusion entre William Hill et Playtech, rapprochement de Cypologic et de Boss Media, alliance entre MCG et la Société des bains de mer... ;
- **de grands groupes non issus du secteur des jeux d'argent s'intéressent ouvertement aux jeux en ligne**. Parmi ces poids lourds des médias, des télécommunications ou de l'informatique, citons notamment Orange, M6, Amaury, Yahoo !, etc. ;
- **les sites étrangers préparent activement l'ouverture annoncée du marché français** : lancement d'un site de poker gratuit et d'une Web-TV dédiée aux paris sportifs par Unibet, renforcement de la team de joueurs professionnels francophones de la poker room Winamax, signature d'un partenariat entre le site de paris sportifs Bwin et le groupe Amaury... ;
- **les monopoles historiques (PMU et FdJ) fourbissent leurs armes** pour ne pas se trouver pris en sandwich entre des opérateurs aujourd'hui illégaux, mais de plus en plus crédibles, et des nouveaux entrants dotés de très solides ambitions et d'impressionnants moyens financiers ;
- **les créations de sites de jeux gratuits explosent** : 1jour1pari.com, pronostiz.com, betsetter.com, sportngo.fr... Des sites qui ont pour vocation de proposer des jeux payants à terme ou de valoriser leur fichier clients auprès d'opérateurs qui souhaiteront se lancer sur ce marché ;
- **le groupe Partouche, qui attend depuis plusieurs années de pouvoir se lancer sur le Web, a finalement perdu patience** et a annoncé en novembre 2008 l'ouverture aux résidents français de son site de jeux en ligne en mode réel. Une décision qui le met résolument « hors la loi », mais qui devrait (enfin ?) pousser les autorités à réagir...

CONTACT PRESSE :

Jeanne Ayache
jayache@xerfi.fr
Tel : 01.53.21.85.60

QUI SOMMES-NOUS ?

PRECEPTA, division du groupe Xerfi, est un cabinet d'analyse indépendant, qui mène des études stratégiques, publiées à sa propre initiative.

Il apporte à ses lecteurs, par son expertise professionnelle, sa liberté éditoriale, son ouverture intellectuelle, l'accès à la connaissance actualisée des évolutions sectorielles, des stratégies des acteurs économiques et de leur environnement.

Les études Precepta fournissent des clés pour mieux comprendre les enjeux d'un secteur, les rapports de forces qui s'opèrent et les axes stratégiques en cours, ceci dans le but de **stimuler la réflexion stratégique.**